L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 22 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, bent prêter sur hypothèque de $50 à $200,000. 20 déc—2m

PERDU.

PERDU—Au théâtre de l'Opéra française, dimanche 15 janvier, des lorgnettes. Une récompense de $5 sera donnée à la personne qui les rapportera à M. Emile E. Nippert, bureau du directeur de l'Opéra. 21 jan—3f

DEMANDES.

On demande—Une cuisinière de famille de première classe. S'adresser sans lettres B. R. R. bureau de l'Abeille. 22jan—1f

On demande—Un professeur de français pour enseigner à deux jeunes gens de dix à onze ans. Une heure et demie de leçon par jour. S'adresser à Mme A. B., lock box 763 P. O. 22jan—1f

On demande—Une bonne cuisinière blanche et une jeune fille pour le ménage. S'adresser aux Nos 8 et 10 Royale. 21 jan—2f

Un couple désire avoir une pension dans une famille privée située en françaises, proximité de la ci-devant. S'adresser à la lettre C au bureau de l'Abeille. 19jan—19 21 22

On demande une ferme de chambre, moyen âge, parlant anglais et français. Bonne référence. Hôtel de la Louisiane, 167 Douane. 15jan

Bonne cuisinière—S'adresser 345 rue Dumaine, près Prieur. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations pour compétence et caractère. 15 jan—

DEMANDES D'EMPLOIS.

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution de la ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20déc—

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ. La grocerie avec buvette si bien connue et dirigée actuellement par son contenu, de M. J. Bieg Schalmacker, 22 rue des Ursulines. Revendeurs ou des rues Bourrogne et Kerlerec. S'adresser sur les lieux. 21 janv—21 22 24

A VENDRE—Chance magnifique. La grocerie avec buvette si bien connue et dirigée actuellement par le contenu, au coin des rues Craps et Baguelin, est en vente pour cause de décès du propriétaire. Possession immédiate. S'adresser au No 42 rue Poydras. 19 janv—5f

A Vendre.—Une pension faisant bonnes affaires, et située dans un quartier central pour cause de départ. S'adresser à "Abeille. 18 janv—1semf

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 50 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 22,957—Ordre de Cour—Que le cessionnaire de Bernard F. Markey ses créanciers—No 23,657 Ordre de Cour—Que le cession de biens du pétitionaire Bernard F. Markey soit et est par le ministère de la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que mention des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient être portées devant ladite assemblée. Et il est ordonné que toutes les procédures, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Martin Cerbier, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.

(Signé) LEVERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme

W. J. McDONNELL, Député Greffier. 11 jan—3f au 15 fev

ÉTAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 22,392—Ordre de Cour—Que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants, savoir :

Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari.

No 22,392. Division C.

W. O. Hart, Esq. avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, le tribunal considère que le droit de la plaignante...

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu et inscrit dans cette affaire le 9 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante à assumer le compte et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son compte et profit, tous les frais devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 28 novembre 1887.

Jugement signé le 3 décembre 1887.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 déc—

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gravier.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, No 70 Place d'Armes, entre le Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 jan—17,24,28

Victor & Grant contre M. Grandman.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 10,009.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 l'passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 24 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

(Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
9 jan—13 24

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,832—Division "A"

En vertu d'un writ de saisie et vente émanant par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon bureau, No 70 Place d'Armes, entre le Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 jan—17,24,28

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie...	$198,521 36	
Primes de rivières...	23,660 99	
Primes maritimes...	6,880 65	
Primes non sujettes...		
31 décembre, 1886.	73,616 52	
		$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.	78,737 07	
Primes remboursées...	20,336 28	
Réassurances...	22,068 48	
Commissions...	21,870 68	
		143,011 91
Primes nettes acquises...		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes...		56,429 48
Total recettes...		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées...	$112,048 65	
Pertes de rivières payées...	9,481 82	
Pertes non sujettes payées...	2,345 76	
Dépenses du bureau et d'agences, Board of Under-writers, taxes et licences...	34,525 54	
		178,178 88
Profits nets...		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans...	$243,945 00	
Consolidés, de l'Etat de la Louisiane...	135,900 00	
Actions de banques et autres...	136,175 00	
Billets à ordre...	26,721 12	
Argent comptant...	7,605 63	
Propriétés foncières...	41,864 51	
Primes en voie de collection...	32,379 26	
		$623,080 52

PASSIF.

Capital actions...	$375,000 00	
Réservé pour primes non acquises...	78,737 07	
Réservé pour pertes non payées 1887...	19,775 11	
Réservé pour pertes non payées des années précédentes...	2,224 35	
Dividendes non payés...	21,850 00	
Surplus...	125,693 99	
		$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

LLOYD E. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment par devant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons trouvé la évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.

ROBT. MAXWELL, Chairman.
G. W. SCHMIDT.
P. G. GIBERT.
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, a en réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887) UNE PARTIE CENT. second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Brasselman, J. F. Lackman, H. T. Cottam, Lloyd E. Coleman, J. Ernest Dufour, J. M. Frankenbush, Walter C. Flower, P. C. Gipsie, Chas. Holloway, C. Hernandez, Y. Valery, I. L. Lyons, A. G. Loldell, Colonel T. L. Mason, J. A. C. Wadsworth, Robt. Maxwell, Simon E. Marx, F. J. Odendahl, Wm. A. Phelps, J. W. Seydell, A. M. Silbernagel, W. B. Thompson, Jos. Vignie, A. Xiques, J. J. Walsh, T. B. Wakeman, Frederick Wing, W. A. West, G. A. Wessler, P. Werlein.

2me Etat de Situation Annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes sur incendie...	$183,534 79	
Primes sur mers...	3,229 87	
Primes sur rivières...	1,189 34	
Totales primes...		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886...		37,801 16
Total...		$225,755 16
A ajouter: Intérêt, profits et pertes...	$33,077 56	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886...		19,367 02
Total...		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 10	
Sur primes de mers...	3,138 94	
Sur primes de rivières...	1,756 17	
		89,372 81
Compte de réassurances...	64,680 77	
Primes remboursées et commissions...	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions...	6,023 77	
Total...		$176,813 22
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées...	12,948 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 payable en janvier 1888...	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887...	19,367 02	
		$89,162 50—$89,162 50
		$265,975 72

ACTIF.

Billets reçus pour primes...	64 00
Primes en collection...	36,959 32
Prêts sur nantissements...	9,830 50
Prêts sur hypothèques...	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville...	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks...	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autres propriétés foncières...	69,619 34
Meubles et installation...	3,367 75
En caisse et en banque...	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de janvier 1888.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Mme Catherine Pottloff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voir et ses appointer pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que M. B. Kaufman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff et dans l'intervalle et jusqu'à ce nouveaux ordres de cette cour, que toutes et toute procédures entre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour conforme conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Mme Catherine Pottloff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 7me jour de Février 1888, à 11 heures de votre matin, pour voir et se prononcer sur la demande d'un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes, en paiements égaux et sans intérêt, et que M. B. Kaufman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de dit Aaron Wolf, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues en les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
1 jan—3f au 7 fév Député Greffier.

GROS LOT: $50,000

AVIS,—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000.	$150,000
1 de	50,000.	50,000
1 Lot de	20,000.	20,000
2 Lots de	10,000.	20,000
4 Lots de	5,000.	20,000
20 Lots de	1,000.	20,000
50 Lots de	500.	25,000
100 Lots de	300.	30,000
200 Lots de	200.	40,000
500 Lots de	100.	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$200.	$20,000
100	300.	30,000
100	150.	15,000
1000	de terminaison	50.. 50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser en soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en en avoir une enveloppe portant votre adresse complète.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresse vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER. HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING. J. J. LANGLÉS,
J. HASINGER. J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN. JOHN THORN,
J. B. MEYERS. LOUIS LEUBE,
GEO. H. BRAUGHN. EWALD A. G. RICKS,
FRANK VATTER. W. W. HUCK,
C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Pianos, instruments à anneaux—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres Strasser et américains, et les vend à des conditions très acceptables.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer, Railing de bureau, Meubles de bureau, etc.

Bail non expiré, etc.

Dans l'affaire du German American Insurance Company— No. 22,630, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Auxnert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:

Le contenu du rez-de-chaussée au No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau, également le bail non expiré du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune.

Conditions—Comptant.
21 jan—21 28 31—fév 1

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, AUXNERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:

1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jefferson.

3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.

4° Cinq actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.

5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans, bâtisse neuve de marchandises, etc.

6° Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.

7° Quatre actions d'un total de $400 pour une action du capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant sur transfert.
14jan—14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, dela propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ancienne ville de Lafayette, Deuxième District de cette ville, connu sous le numéro 15 du plan dressé par Henry A. Boudousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan II au bureau du Thomas Delahaye, notaire, et mesurant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et bornant d'un côté le lot No 14 et de l'autre côté le lot No 16, ledit lot No 15 étant borné par les rues Carondelet et Coliseum, et faisant le coin de ces rues.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21jan—21,22,23,24,25,26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, dela propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ancienne ville de Lafayette, connu sous le numéro 16 du plan dressé par Henry A. Boudousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan II au bureau du Thomas Delahaye, notaire, et mesurant 40 pieds de front sur la rue Carondelet, sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, et bornant d'un côté le lot No 15 et de l'autre côté le lot No 17, ledit lot No 16 étant borné par les rues Carondelet et Coliseum, et faisant le coin de ces rues.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17jan—17,24,31—fev 7,14,18.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D—Attendu que Annie Wild a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu de Jacob Wild, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
14 janv—14 18 22

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour s'opposer au compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, et que ledit compte soit homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20janv—20, 25, 26.

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,444—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles ont pour s'opposer au compte final présenté par Henry Germain syndic des créanciers de cette succession, et que ledit compte soit homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de Adèle Exnicios, femme décédée de Thomas A. Steyens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,059—Division E. Attendu que Thomas A. Steyens a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Adèle Exnicios, épouse de Thomas A. Steyens, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.
14 jan—14 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voir et se prononcer sur un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que M. B. Kaufman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes et toute procédures entre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.

Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.

(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.

Pour conforme conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
18 jan—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Aaron Wolf vs. ses créanciers.—No 22,929 Qu'une réunion des créanciers de Aaron Wolf soit convoqué et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 7me jour de Février 1888, à 11 heures de votre matin pour voir et se prononcer sur la demande d'un répit de un, deux et trois ans pour payer ses dettes, en paiements égaux et sans intérêt, et que M. B. Kaufman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit Aaron Wolf, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues en les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1887.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
1 jan—3f au 7 fév Députée Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Groceries, Vins, Liqueurs, Meubles, installations, etc., etc.

Henry Bleck vs. M. M. Delhonde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,023—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 janvier 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 janvier 1888, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un bon assortiment de groceries pour famille et de choix, vins, whiskies, liqueurs, cordiaux, etc.—Aussi:

2° Tout le reste meubles de maison, installations, effets mobiliers, divers, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fev.

ANNONCE JUCIAIRE

Guillaume Mathe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'ancienne ville de Jefferson, et mesurant 40 pieds de front sur une profondeur de 120 pieds de chaque côté, ledit lot étant borné par les rues Champs-Elysées, Marigny et Vallery, désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot Nos deux et trois contenant ensemble cent pieds de front sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent, et longueur, entre lignes parallèles, de cent, et longueur, de cent pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30 janv 13 20 27 31

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux propriétaires dans la paroisse, que les taxes d'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de propriétés qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, qui ont promis de payer les taxes, frais, etc., dû sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat, pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements pouvaient être faits et le propriétaire déchéance expirent bientôt, et que par le présent donné aux acquéreurs dans le dit acte et à toutes les autres personnes dans la propriété qui a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de rachat des dites propriétés, etc., et de rachat de la propriété expirera, et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Etats, les dites propriétés seront prises de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront confisqués et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 72 rue Carondelet.

CHAS. CAFARO,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Groceries—Comptes ouverts—Bail.

Vente de syndic.

Louis Carrère vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 22,791.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—Le MARDI, 24 janvier 1888 à 10 1/2 A. M., coin des rues Bourbon et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 janvier 1888, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite insolvabilité:

GROCERIES Le contenu de la grocerie située au dit endroit.

Aussi le terme non expiré du bail du dit local et les comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
14 janv—14 21 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, en la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 10 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre dans le faubourg Trémé, dans la Deuxième District de cette vte, désigné sur le No 79, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé à au bureau de Louis Férand, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, en français, 50 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au moins du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Avec de plus ample détails, s'adresser Maître Dufour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellents placements d'argent, aux conditions les plus libérales : un tiers ou plus comptant.

Maisons de résidence et magasins de valeur dans le premier district.

La maison de résidence en briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

Le terrain de valeur avec les bâtisses continues à la propriété précédemment citée.

Le magasin en briques à trois étages, No 236 rue Tchoupitoulas.

Le magasin de valeur à trois étages en briques, No 242 rue Tchoupitoulas.

La propriété de valeur (en-trepôt) Nos 70 et 72 rue Delord.

Les bâtisses et le terrain de valeur, attenants à l'entrepôt.

La maison de valeur à trois corps de logis Nos 236 et 238 rue Magazine, vis-à-vis la nouvelle brasserie.

Succession de J. S. Aitkens et de Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossiers Nos 5,417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, Bureau No 8 rue Carondelet—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de divers arrêts de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, par l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 12 décembre 1887, dossier No 5,417, et aussi dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour, division C, daté du 9 janvier 1888, dossier No 5417 pour le compte des succession de J. S. Aitkens, et de Catherine Aitkens, sa femme, il sera vendu :

1° Deux terrains de val